

Un nouveau système de cartes de sécurité à l'aéroport Pearson

Page B 1



Milosevic aurait pris un médicament contre-indiqué

Page B 5

www.ledavoir.com

LE DEVOIR

VOL. XCVII N° 55

LE MARDI 14 MARS 2006

87¢ + TAXES = 1\$

Coût du permis: la SAAQ sur le grill

Les dirigeants devront s'expliquer devant les parlementaires

ANTOINE ROBITAILLE

Québec — Dans un geste sans précédent, le gouvernement Charest va convoquer les administrateurs de la Société d'assurance automobile du Québec (SAAQ) devant une commission spéciale de l'Assemblée nationale. Les parlementaires exigeront des explications sur les très fortes hausses des coûts des permis de conduire envisagées, sur «l'importan-

ce de ces hausses et la rapidité avec laquelle la SAAQ veut faire les choses». C'est ce qu'a indiqué le ministre des Transports Michel Després, hier, à l'issue d'une réunion du caucus du Parti libéral où les députés auraient fait savoir aux ministres que le «choc tarifaire» envisagé suscitait de la grogne chez les électeurs.

Cette convocation inhabituelle des dirigeants de la SAAQ devant une commission parlementaire n'est pas prévue dans la loi 55 qui régit la SAAQ (adoptée

en 2004), a admis le ministre Després, hier. Le procédé surprend aussi puisque, en décembre dernier, le gouvernement, informé des importantes hausses examinées par la SAAQ (300 millions supplémentaires d'ici à 2008), avait même prévu des tournées d'information au Québec afin de faire accepter ces hausses. Le ministre a confirmé que ce scénario avait été étudié, mais que «le caucus [n'avait] pas retenu cette proposition» hier.

La convocation des dirigeants de la Société, qui devrait se faire «le plus rapidement possible» après l'ouverture de la session parlementaire aujourd'hui, viserait non pas à censurer la SAAQ, a précisé le ministre, mais bien à l'interroger pour savoir si toutes les solutions «non tarifaires» ont bien été explorées. Le ministre a indiqué que les parlementaires pourraient

VOIR PAGE A 10: SAAQ

À Kandahar, Harper tente de rassurer la population canadienne

ALEC CASTONGUAY

Ottawa — La visite-surprise du premier ministre Stephen Harper en Afghanistan a culminé hier avec un vibrant plaidoyer en faveur de la mission canadienne dans ce pays à la paix fragile. Malgré le fait qu'il prenait la parole devant environ 1000 soldats et que Kandahar est à plusieurs milliers de kilomètres d'Ottawa, c'est bel et bien à une population canadienne inquiète et divisée que Stephen Harper s'est adressé hier, lançant une opération charme qui vise à faire taire les critiques et à rassurer les citoyens.

Le premier ministre a d'abord voulu dissiper tous les doutes concernant la présence du Canada en Afghanistan, soutenant qu'il n'était pas question de plier bagage. «Ce n'est jamais facile pour les hommes et les femmes qui se trouvent sur la ligne de front», a-t-il dit hier matin au quartier général des forces armées multinationales qui bataillent dans la région de Kandahar, et dont le Canada a pris la direction il y a environ trois semaines. «Il y a peut-être des gens qui ont envie de tout laisser tomber et de prendre leurs jambes à leur cou, mais ce n'est pas votre façon de faire. Ni la mienne. Ce n'est pas non plus la façon de faire des Canadiens. Nous ne prenons pas d'engagements pour nous sauver à la première difficulté. Ce n'est pas notre façon de faire, et ce n'est pas comme cela que nous allons procéder.»

VOIR PAGE A 10: HARPER



Stephen Harper serrant la main d'un soldat canadien hier à Kandahar. Le premier ministre doit rentrer au Canada demain, après plus de deux jours passés en sol afghan.

ROXANNE CLOWE FORCES ARMÉES CANADIENNES

Marc Thibault (1922-2006)

Mort de l'un des pères de l'information à Radio-Canada

PAUL CAUCHON

Avec le décès de Marc Thibault dimanche soir, le père de la journaliste Sophie Thibault de TVA, la profession journalistique perd un homme d'une grande rigueur et d'une grande honnêteté, qui a jeté les bases du service d'information de Radio-Canada.



Marc Thibault

«Il nous a légué la rigueur, le sérieux, le sens des responsabilités, indiquait hier au Devoir Bernard Derome. C'était un gars de principe, qui a fait en sorte que Radio-Canada demeure une télévision publique et ne devienne pas une télévision d'État.»

Directeur des affaires publiques à la radio et à la télévision de Radio-Canada dans les années 60, directeur de l'information dans les années 70, Marc Thibault a passé 35 ans au service public. Il avait ensuite présidé le Conseil de presse

VOIR PAGE A 10: THIBAUT

INDEX

| | | | |
|--------------|-----|--------------|-----|
| Annonces | B 4 | Idées | A 9 |
| Avis publics | B 6 | Météo | B 4 |
| Culture | B 8 | Monde | B 5 |
| Décès | B 4 | Mots croisés | B 4 |
| Économie | B 1 | Sudoku | B 5 |
| Éditorial | A 8 | Télévision | B 7 |

CINÉMA

C.R.A.Z.Y. balaie tout aux Génies canadiens

Dix prix pour le film de Jean-Marc Vallée, en plus de la bobine d'or du film le plus couru aux guichets

ODILE TREMBLAY

Est-ce une répétition générale pour les prix Jutra de dimanche prochain, qui couronneront de leur côté les seuls artisans du cinéma québécois? Les 26^{es} Génies canadiens ont comblé d'honneur hier soir à Toronto la chronique de famille C.R.A.Z.Y. de Jean-Marc Vallée. Dix prix sur douze nominations et la cohorte des plus glorieux trophées: meilleur film, meilleure réalisation, meilleur scénario original, meilleure direction artistique, meilleur montage, meilleurs costumes, meilleur son d'ensemble, meilleur montage sonore.

Michel Côté, qui n'avait pas goûté, à l'heure des nominations, de se retrouver dans la même catégorie que Marc-André Grondin, le jeune interprète du héros de C.R.A.Z.Y., se sentant défavorisé devant le héros de l'histoire (il aurait préféré concourir avec les acteurs de soutien), a pourtant gagné la statuette du meilleur acteur pour son rôle du père, où il était vraiment remarquable. Quant à Danielle Proulx, vibrante et humaine dans la peau de la mère, elle a récolté de son côté le Génie de la meilleure interprétation féminine dans un rôle de soutien.

Dans l'équipe de C.R.A.Z.Y., seul Marc-André Grondin n'a pas, noire ironie tant il portait le film, récolté le prix d'interprétation, de même que Pierre Mignot, en lice pour les meilleures images, qui s'est incliné devant Giles Nuttgens pour *Water* de Deepa Mehta.



Michel Côté et Danielle Proulx, interprètes des parents dans le film C.R.A.Z.Y., ont remporté des prix d'interprétation hier à Toronto.

Ce dernier film a reçu aussi la statuette de la meilleure musique originale et a valu à Seema Biswas le prix d'interprétation féminine. Un baume pour le cinéma de l'autre solitude. Tout comme le prix du meilleur scénario adapté à

Atom Egoyan pour *Where the Truth Lies*, imposante production lancée à Cannes qui n'aura pas récolté grand chose finalement.

Certaines éditions des Génies canadiens consacrent surtout le septième art québécois. C'était le cas hier. On a alors l'impression que les prix canadiens font double emploi avec nos Jutra. Il est vrai que le cinéma du reste du pays a connu des heures plus glorieuses que les années de vaches maigres qu'il traverse ou ni les honneurs ni le soutien public ne sont au rendez-vous de ses œuvres cinématographiques.

Le succès du cinéma québécois se manifeste partout, dans ces cérémonies comme ailleurs.

C.R.A.Z.Y., qui a reçu aussi hier la bobine d'or du film canadien ayant engrangé le plus grand nombre de recettes aux guichets, part en force ainsi aux prix Jutra, avec 13 nominations. Le film de Jean-Marc Vallée s'était déjà illustré dans plusieurs festivals, dont celui de Marrakech, où il avait récolté le prix du jury. Le film est vendu dans plus de 45 pays et vole de succès en succès. Il aborde l'angoisse d'un adolescent qui, dans le Québec des années soixante, découvre son homosexualité à l'ombre d'un père macho.

Toujours sur le flanc québécois, *L'Audition* de Luc Picard, qui concourait dans sept catégories a valu à Denis Bernard le Génie d'interprétation masculine dans un rôle de soutien. Le laurier de la meilleure chanson originale est allé à Glenn Buhr et Margaret Sweatman pour

VOIR PAGE A 10: GÉNIES

• LES ACTUALITÉS •

Bob Rae se donne des airs de candidat

Winnipeg — S'il se laisse encore quelques jours pour prendre sa décision sur une possible candidature à la direction du Parti libéral fédéral, l'ex-premier ministre de l'Ontario Bob Rae a déjà une idée claire des principaux défis qui attendent le pays et de la façon de s'y attaquer.

L'ancien chef du Nouveau Parti démocratique de l'Ontario, qui prenait la parole hier à Winnipeg, devant le Canadian Club, a prévenu son auditoire qu'il ne ferait pas de révélations sur son avenir politique. Mais ses propos enflammés ont laissé plusieurs auditeurs convaincus d'avoir eu droit à la répétition générale d'un discours de campagne. Il a reconnu qu'il envisage sérieusement de se lancer dans la course à la succession de Paul Martin, mais qu'il lui faut réfléchir à tous les aspects de la question, surtout après avoir été hors du circuit politique depuis 10 ans.

M. Rae, qui a été le premier premier ministre néo-démocrate de l'Ontario de 1990 à 1995, n'est pas étranger à la politique fédérale, puisqu'il a déjà été élu député à Ottawa en 1978. C'est en mars 1982 qu'il a fait le saut en politique provinciale.

Selon des sources au sein du Parti libéral, des bonzes du parti, dont des proches de Jean Chrétien, appuieraient Bob Rae — notamment son frère John, un organisateur libéral influent, et Eddie Goldenberg, l'ancien homme de confiance de M. Chrétien.

Dans son discours d'hier, M. Rae a affirmé que l'éducation supérieure constitue le plus gros défi du Canada, à la lumière de ses efforts pour demeurer concurrentiel avec des économies émergentes comme la Chine et l'Inde.

S'exprimant tantôt en anglais, tantôt en français, M. Rae a aussi évoqué les problèmes qu'il voit dans les ententes particulières conclues par le précédent gouvernement libéral avec certaines provinces dans le domaine des ressources naturelles.

Presse canadienne



ERIC MILLER REUTERS

Pendant que les services météorologiques annonçaient hier que l'hiver qui s'achève avait été le moins rude qu'ait connu le Canada depuis que l'on compile des statistiques, les citoyens de Minneapolis au Minnesota se relevaient d'une tempête qui a laissé 32 centimètres de neige au sol.

L'hiver n'a jamais été aussi doux au Canada

Des patinoires sans glace, un Grand Nord qui semble se rapprocher du sud, le Canada a enregistré cette année l'hiver le plus chaud de son histoire, selon les services canadiens de la météorologie.

« À 3,9 degrés Celsius au-dessus de la normale et d'après les données préliminaires, l'hiver de 2005-2006 est l'hiver le plus chaud que le Canada ait connu depuis le début, en 1948, des relevés nationaux », indique un bulletin d'Environnement Canada diffusé sur Internet.

Au sommet du palmarès des 58 dernières années, l'hiver actuel qui est en train de céder la place au printemps devance l'hiver 1986-87 de 0,9 degré en moyenne, détenteur du précédent record.

Depuis le début des relevés nationaux, six des 10 hivers les plus chauds ont été répertoriés au cours de la dernière décennie.

« On va encore avoir des hivers froids, mais ils seront de moins en moins fréquents », prévient René Héroux, météorologue à Environnement Canada.

Toutes les régions du Canada ont enregistré des températures supérieures d'au moins 2 degrés Celsius à la normale saisonnière.

Les provinces de l'Alberta, de la Saskatchewan, dans l'ouest canadien, ainsi que les Territoires du Nord-Ouest, une énorme bande de terre située au nord du 60^e parallèle, ont connu une hausse moyenne de 6 degrés Celsius, précisent les autorités canadiennes.

Au chapitre des précipitations, le Canada a connu une « hausse normale », estiment les services météorologiques, avec des poussées spectaculaires dans certaines régions nordiques.

Le territoire du Nunavut, à cheval sur le continent arctique, a notamment enregistré une hausse avoisinant 20 % par rapport à un hiver moyen, selon les renseignements recueillis de décembre à mars.

Agence France-Presse

Étiquetage obligatoire des OGM

« [Jean Charest] s'est dit favorable à l'étiquetage obligatoire des produits avec OGM. »

LA PRESSE, 25 NOVEMBRE 2001.

Programme du PLQ :

« Développer une politique rendant obligatoire l'étiquetage de tous les aliments contenant des organismes génétiquement modifiés (OGM), qu'il s'agisse d'aliments non-transformés, d'aliments transformés ou d'intrants utilisés dans la transformation. »

DES ALIMENTS SAINS DE LA TERRE À LA TABLE - PRIORITÉS D'ACTIONS POLITIQUES POUR LE SECTEUR BIOALIMENTAIRE, PARTI LIBÉRAL DU QUÉBEC - JANVIER 2003.

« La Commission recommande

que le gouvernement [du Québec] opte pour l'étiquetage obligatoire des aliments génétiquement modifiés. Dans le cas des produits dérivés d'OGM ou contenant de tels organismes, l'obligation s'applique à partir d'un seuil minimum, harmonisé avec celui de l'Union européenne. »

RECOMMANDATION 18 DU RAPPORT ADOPTÉ UNANIMEMENT PAR LA COMMISSION DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION (CAPA) DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE, LE 11 JUIN 2004.

Tenez votre promesse M. Charest !

Pour le droit de savoir et ne pas manger d'OGM dites-le au premier ministre !

Par la poste : Édifice Honoré-Mercier, 3^e étage
835, boulevard René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1A 1B4
Téléphone : (418) 643-5321

Par télécopieur : (418) 643-3924

GREENPEACE

www.greenpeace.ca

LES ACTUALITÉS

MONTRÉAL

Le ménage du printemps attendra

La priorité demeure encore la réparation des nids-de-poule

JEANNE CORRIVEAU

En provoquant la fonte de la neige, le redoux et la pluie des derniers jours ont fait apparaître des débris de toutes sortes sur les rues et trottoirs de la métropole. Mais les Montréalais qui s'offusquent de voir leur ville dans un tel état de saleté devront prendre leur mal en patience, puisque les services municipaux n'entreprendront pas de grands travaux de nettoyage avant plusieurs semaines.

«On est encore en période de déneigement, et la priorité, ces jours-ci, ce sont les nids-de-poule», a indiqué hier Michel Champoux, chargé de communications à la Ville de Montréal. Malgré le temps doux qui sévit depuis quelques jours, la Ville s'attend à d'autres chutes de neige et à des périodes de gel, ce qui l'obligera à répandre des abrasifs au cours des prochaines semaines. «Ce n'est pas beau au printemps à Montréal, comme dans toutes les villes. Il y a un grand ménage à faire, mais il faut le faire au moment opportun», ajoute-t-il.

«On fait les opérations les plus urgentes quand on sait qu'il y a une problématique à un coin de rue en particulier», soutient Serge Fortin, porte-parole de l'arrondissement de Rosemont-Petite-Patrie. Mais comme il y a toujours un risque de tempête de neige, les activités intensives de nettoyage débiteront autour du 1^{er} avril dans cet arrondissement. «C'est pour ça que, depuis deux ans, dans la plupart des arrondissements, on a retardé au mois d'avril le début de la période d'interdiction de stationner pour la propreté alors que celle-ci commençait autrefois au mois de mars», précise-t-il.

Quant aux brigades de propreté promises par le maire Gerald Tremblay, elles entreront en fonction au mois de mai. La ville investira 75 millions de dollars au cours des cinq prochaines années dans un plan d'action sur la propreté qui prévoit le déploiement de brigades composées d'étudiants dans des secteurs ciblés. Les inspecteurs se-



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

«Ce n'est pas beau au printemps à Montréal, comme dans toutes les villes. Il y a un grand ménage à faire, mais il faut le faire au moment opportun», explique Michel Champoux, du service des communications à la Ville de Montréal.

ront également plus nombreux et ils auront pour mission d'être plus sévères à l'égard des citoyens et des commerçants qui font fi des règlements et des principes élémentaires de civisme.

Certains citoyens se sont également étonnés de voir la Ville procéder à des opérations de déneigement au cours des derniers jours, alors que la neige avait disparu des chaussées. Dans les faits, il s'agit d'opérations destinées à retirer les dernières plaques de glace qui persistent malgré le temps doux, a expliqué hier Pierre-Emmanuel Larouche, chargé de communications à l'ar-

rondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve. «Ça s'est fait très parcimonieusement dans certains secteurs dans un but préventif afin d'éviter l'accumulation d'eau dans les rues et prévenir l'obstruction des puisards», dit-il. Ces travaux permettront également aux employés municipaux de commencer les travaux de nettoyage printanier plus tôt puisque la présence de blocs de glace tenaces qui tardent à fondre empêche les balais mécaniques d'effectuer un travail efficace, ajoute-t-il. Mais l'arrondissement voulait aussi profiter des services des entrepreneurs pri-

vés qui détiennent les contrats de déneigement. «Ces contrats se terminent le 15 mars, et les entrepreneurs sont déjà payés pour ramasser la neige et la glace. Si on ne le fait pas tout de suite, on devra payer un supplément après le 15 mars», fait valoir M. Larouche.

La Ville s'est par ailleurs engagée dans une offensive de colmatage de nids-de-poule qui se poursuivra au cours des prochaines semaines. Au plus fort de l'opération, quelque 230 employés effectueront ces travaux dans les rues endommagées de Montréal.

Le Devoir

Feu vert du BAPE au réaménagement de l'échangeur Dorval

JEANNE CORRIVEAU

Les travaux de réaménagement de l'échangeur Dorval amélioreront l'accès à l'aéroport Montréal-Trudeau de même que la fluidité de la circulation, conclut le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) chargé d'examiner le projet du ministère des Transports dans un rapport rendu public hier. Les commissions ont toutefois été incapables de se prononcer sur la pertinence d'entreprendre des travaux pour l'aménagement éventuel d'un lien ferroviaire entre l'aéroport et le centre-ville.

Le BAPE estime qu'il est devenu nécessaire d'améliorer l'accès à l'aéroport, car la congestion routière actuelle risque de nuire non seulement à l'efficacité de l'aéroport, mais également au développement économique de la région montréalaise. Si les commissaires conviennent que le reconfiguration de l'échangeur telle qu'elle est proposée par le MTQ permettra un accès plus facile à l'aéroport et aura l'avantage de séparer le trafic autoroutier du trafic local, ils estiment qu'elle ne règlera pas les problèmes de congestion le long de l'autoroute 20, entre les installations aéroportuaires et le centre-ville, notent-ils.

Le BAPE juge également souhaitable l'aménagement d'un éventuel lien ferroviaire entre le centre-ville et l'aéroport, mais, en l'absence d'analyses sur les aspects environnementaux et techniques du projet, les commissaires estiment ne pas être en mesure de se prononcer sur le sujet. «La commission est d'avis que l'analyse de cet aspect du projet devrait être entreprise de façon globale et intégrée dans le cadre de l'éventuel projet de liens ferroviaires prévu par Aéroports de Montréal et Via Rail Canada», écrit le BAPE.

La piste cyclable telle qu'elle est proposée par le MTQ comporte des risques pour la sécurité des

usagers à plusieurs endroits, croit par ailleurs le BAPE qui suggère à la Ville de Dorval et au MTQ de se concerter pour aménager des liens pour cyclistes et piétons «sûrs et directs» entre le nord et le nord de ce territoire.

Rappelons que des travaux évalués à 150 millions de dollars sont prévus pour reconfigurer l'échangeur Côte-de-Liesse et le rond-point Dorval et que le concept prévoit l'aménagement de bretelles bidirectionnelles reliant l'aéroport aux autoroutes 20 et 520 afin de faciliter la circulation. Le gouvernement compte investir 55 millions dans ce projet tout comme le gouvernement fédéral alors que la Ville de Montréal et Aéroports de Montréal verseront respectivement 30 et 10 millions de dollars. Le MTQ suggérait de profiter de l'occasion pour creuser une tranchée destinée à un futur lien ferroviaire même si ce projet demeure toujours au stade embryonnaire.

Robert Perreault, du Conseil régional de l'environnement (CRE) de Montréal, s'est dit déçu des conclusions du rapport du BAPE qui s'est davantage intéressé aux travaux d'ingénierie de l'échangeur plutôt qu'à l'amélioration de la rapidité et de la fiabilité du lien entre le centre-ville et l'aéroport. Il reconnaît toutefois que c'est la nature du mandat donné au BAPE par le MTQ qui est l'origine de ce problème. «On aurait dû d'abord travailler sur un lien ferroviaire et, ce faisant, décongestionner le secteur», croit-il.

Le MTQ pensait commencer les travaux d'aménagement de l'échangeur dès cet été, mais il lui faudra attendre un décret du Conseil des ministres avant d'aller de l'avant. «Il faut prendre le temps d'analyser le rapport, et on également doit attendre l'annonce des travaux routiers qui se feront cette année à Montréal», a précisé hier Maria Soteriades, porte-parole du MTQ.

Le Devoir

Plus de 1 000 km par réservoir, ça suscite l'envie.

L'éconergétique Jetta TDI^{MD} 2006.

La Jetta TDI^{MD} 2006. Avec 6,6 L aux 100 km en ville ou 5,2 L aux 100 km sur autoroute*, la Jetta TDI 2006 fait même l'envie des modèles hybrides. Ses soupapes ont été redessinées pour qu'à l'admission, l'air tourbillonne et se mélange plus vite au carburant. Résultat : gaz d'échappement réduits, mais performance et économie de carburant accrues. En fait, votre vessie risque d'être pleine bien avant que votre réservoir ne soit vide. Bien équipée, à partir de 26 750 \$^{††}.

Visitez vw.ca/consommation ou appelez au 1 888 ROULE VW pour plus de détails.

*Comparativement aux modèles équipés du moteur TDI de 90 ch. **Carburant diesel requis. *Distance approximative sur l'autoroute de 1 057 km pour la Jetta TDI 2006 de 19 litre avec boîte manuelle. Données basées sur un réservoir de 55 litres et sur les données de consommation de Transports Canada de 6,6 L/100 km. Données fournies à titre d'information seulement. Votre consommation peut varier selon les accessoires et l'utilisation. ††PDSF de la Jetta TDI 2006, 26 750 \$. Taxes, immatriculation, droits, frais de titre et de documentation, inspection de pré-vente, frais administratifs (y compris les frais d'inscription, jusqu'à 46 \$, au Registre des droits personnels et réels mobiliers), frais de transport de 65 \$, assurances et autres options en sus. Modèle montré à titre indicatif seulement. «Volkswagen», le logo Volkswagen, «Jetta» et «TDI» sont des marques déposées de Volkswagen AG. © Volkswagen Canada Inc. 2006.

LES SPORTS

Lightning 2, Canadien 1

Tampa Bay reprend le septième rang dans l'Est

FRANÇOIS LEMENU

Une seule défaite du Canadien et le classement de l'Association Est se resserre drôlement. On s'en est rendu compte hier soir au Centre Bell après le revers de 2-1 que le Tricolore a encaissé face au Lightning de Tampa Bay.

Par cette victoire, le Lightning a repris le septième rang, un point devant le Canadien. Le Tricolore devance toujours les Thrashers d'Atlanta par trois points. L'équipe de Bob Gainey a cependant disputé un match de moins que le Lightning et les Thrashers.

Vincent Lecavalier et Martin St-Louis ont réussi les buts du Lightning dans un match au cours duquel les champions de la coupe Stanley ont joué avec l'énergie du désespoir.

Mike Ribeiro a été le seul à déjouer Sean Burke, auteur de 31 arrêts, qui a été choisi la première étoile de la rencontre.

Sur les chapeaux de roue

Le Lightning venait de perdre cinq de ses six derniers matchs lorsqu'il s'est présenté à Montréal. C'est donc sans surprise que l'équipe de John Tortorella a entrepris la rencontre sur les chapeaux de roue. Mais Cristobal Huet veillait au grain et le Canadien a pu regarder son vestiaire sans n'avoir rien concédé. Sean Burke, du Lightning, a lui aussi réalisé de bons ar-

rêts dont deux aux dépens de Jan Bulis et Michael Ryder.

Le deuxième vingt a été une autre histoire. Le Lightning a inscrit deux buts sans que le Tricolore puisse répliquer.

Un but en 163 minutes

Lecavalier a marqué à 11:52 lors d'une attaque à deux contre un. Vaclav Prospal a refilé le disque à Lecavalier dont le tir a déjoué Huet. Le gardien de Grenoble s'en voulait d'avoir raté son déplacement latéral de droite à gauche alors qu'il a perdu l'équilibre. Huet concédait ainsi un premier but en 163 minutes et 11 secondes de jeu. Le défenseur Cory Sarich a été à l'origine du but en bloquant un tir à sa ligne bleue, ce qui a permis le surnombr.

St-Louis a doublé l'avance du Lightning à 19:44 lors d'une infériorité numérique. St-Louis a fait mouche d'un tir de l'enclave après avoir reçu la rondelle de Fredrik Modin.

En troisième, Ribeiro a réduit l'écart à un but à 17:38 durant une supériorité numérique. Ribeiro a marqué à la manière d'un joueur de baseball. Le joueur de centre a frappé la rondelle au vol après qu'elle eut rebondi sur la baie vitrée.

Alex Kovalev a vainement tenté de créer l'égalité au son de la sirène.

Cristobal Huet s'en voulait un peu après le match. «Lors du premier but, j'ai perdu l'équilibre durant mon déplacement.

Je crois qu'il y avait une fissure dans la glace. La rondelle a aussi dévié sur le bâton du défenseur. Le deuxième but a été le résultat d'une mauvaise communication. [Sheldon] Souray m'a dit de garder la rondelle et j'ai compris le contraire.»

Huet a quand même rendu hommage au Lightning, une équipe qui se bat pour sa survie, au même titre que le Canadien. «Le Lightning a du talent. Ils ont attaqué fort et ils se sont bien regroupés après le premier but, a-t-il expliqué. Ils étaient toujours présents pour reprendre les rebonds. Burke a aussi fait un bon match.»

Les joueurs du Canadien n'étaient pas abattus pour autant. L'équipe occupe toujours le huitième rang, trois points devant les Thrashers d'Atlanta. «La course aux séries sera serrée jusqu'à la fin», a annoncé Souray.

Les Québécois Vincent Lecavalier et Martin St-Louis ont largement contribué à la victoire du Lightning. Comme cela leur arrive souvent. «On a bien joué, surtout défensivement, on a marqué au bon moment et notre gardien a été sensationnel», a déclaré Lecavalier, auteur du premier but.

Le patineur de l'Île-Bizard espère maintenant que cette victoire va relancer le Lightning. «C'était notre plus importante victoire de la saison. Ce soir, on avait l'air d'un club confiant.»

Presse canadienne

HOCKEY

ASSOCIATION DE L'EST

| Section Nord-Est | | | | | | |
|------------------|-----------|-----------|----------|------------|------------|-----------|
| | G | P | DPF | BP | BC | Pts |
| Ottawa | 43 | 15 | 5 | 252 | 152 | 91 |
| Buffalo | 42 | 16 | 5 | 220 | 180 | 89 |
| Montréal | 31 | 24 | 9 | 184 | 197 | 71 |
| Toronto | 29 | 28 | 6 | 196 | 212 | 64 |
| Boston | 25 | 30 | 10 | 181 | 204 | 60 |

| Section Atlantique | | | | | | |
|--------------------|----|----|----|-----|-----|----|
| N.Y. Rangers | 36 | 18 | 10 | 201 | 154 | 82 |
| Philadelphie | 35 | 20 | 10 | 213 | 212 | 80 |
| New Jersey | 33 | 23 | 8 | 184 | 182 | 74 |
| N.Y. Islanders | 30 | 29 | 4 | 184 | 217 | 64 |
| Pittsburgh | 16 | 37 | 12 | 188 | 261 | 44 |

| Section Sud-Est | | | | | | |
|-----------------|----|----|---|-----|-----|----|
| Caroline | 43 | 15 | 6 | 241 | 199 | 92 |
| Tampa Bay | 34 | 27 | 4 | 197 | 204 | 72 |
| Atlanta | 31 | 28 | 6 | 214 | 220 | 68 |
| Floride | 26 | 29 | 9 | 182 | 198 | 61 |
| Washington | 22 | 34 | 7 | 180 | 244 | 51 |

ASSOCIATION DE L'OUEST

| Section Centrale | | | | | | |
|------------------|----|----|----|-----|-----|----|
| Detroit | 44 | 15 | 5 | 238 | 165 | 93 |
| Nashville | 37 | 19 | 8 | 196 | 183 | 82 |
| Columbus | 26 | 36 | 3 | 164 | 228 | 55 |
| St. Louis | 20 | 32 | 11 | 169 | 223 | 51 |
| Chicago | 20 | 35 | 9 | 165 | 225 | 49 |

| Section Nord-Ouest | | | | | | |
|--------------------|----|----|----|-----|-----|----|
| Colorado | 37 | 23 | 6 | 231 | 201 | 80 |
| Calgary | 36 | 20 | 7 | 162 | 153 | 79 |
| Vancouver | 35 | 24 | 6 | 210 | 197 | 76 |
| Edmonton | 32 | 23 | 10 | 211 | 211 | 74 |
| Minnesota | 31 | 28 | 7 | 194 | 175 | 69 |

| Section Pacifique | | | | | | |
|-------------------|----|----|----|-----|-----|----|
| Dallas | 42 | 19 | 3 | 212 | 172 | 87 |
| Los Angeles | 36 | 24 | 5 | 217 | 214 | 77 |
| Anaheim | 31 | 20 | 12 | 189 | 175 | 74 |
| San Jose | 30 | 23 | 9 | 193 | 186 | 69 |
| Phoenix | 29 | 32 | 4 | 194 | 218 | 62 |

Hier

| | |
|---------------|----------------|
| Tampa Bay 2 | Montréal 1 |
| St. Louis 3 | Columbus 2 (P) |
| Vancouver 4 | Dallas 3 |
| Colorado 4 | Calgary 3 |
| Los Angeles 4 | San Jose 3 |

Aujourd'hui

| | | |
|----------------|----|--------------------|
| Buffalo | à | Washington, 19h |
| N.Y. Rangers | en | Caroline, 19h |
| Boston | à | Toronto, 19h30 |
| Tampa Bay | à | Ottawa, 19h30 |
| N.Y. Islanders | au | New Jersey, 19h30 |
| Vancouver | à | Nashville, 20h |
| Edmonton | au | Minnesota, 20h |
| Phoenix | à | Los Angeles, 22h30 |

Demain

| | | |
|--------------|----|----------------|
| Philadelphie | en | Floride, 19h |
| Anaheim | à | Detroit, 19h30 |
| Columbus | à | Chicago, 20h30 |

Judi

| | | |
|----------------|----|--------------------|
| Ottawa | à | Boston, 20h |
| Toronto | à | Buffalo, 19h |
| Washington | à | N.Y. Rangers, 19h |
| N.Y. Islanders | à | Atlanta, 19h |
| Caroline | à | Montréal, 19h30 |
| Pittsburgh | au | New Jersey, 19h30 |
| Phoenix | à | Nashville, 20h |
| Calgary | à | Edmonton, 21h |
| Dallas | à | Los Angeles, 22h30 |
| St. Louis | à | San Jose, 22h30 |

ET PUIS EUH



Jean Dion

On veut des chiffres

Ce n'est l'avis que d'un seul homme, mais il faut bien que quelqu'un le dise à un moment donné:

■ Barry Bonds. Vous ne le savez peut-être pas parce que vous vous intéressez davantage à vos téléromans qu'au sport professionnel, mais il y a actuellement tout un branle-bas autour de Barry Bonds, le gros frappeur de gros coups de circuit des Giants de San Francisco qui aurait pris de la maudite drogue sale à quelques milliards de reprises depuis 1998 afin de se donner une carrure à ne pas niaiser avec et frapper d'encore plus gros circuits. Un livre est publié ces jours-ci par des journalistes d'enquête qui ont passé des mois à faire du journalisme d'enquête pour faire sortir la vérité parce que le public a le droit de savoir, et des extraits à décoiffer Kerry Fraser (ou à coiffer Don King, au choix) sont publiés dans la pénultième livraison de *Sports Illustrated*, un magazine auquel vous devriez vous abonner en lieu et place de *TV Hebdo Téléromans*. Et tous les reporters courent après lui pour lui poser des questions auxquelles ils ne répondent jamais.

Il faut donc le dire: ce n'est pas nécessaire de s'énerver comme ça, ça donne des ulcères et ça magane les anticorps chargés de nous protéger contre les ravages de la grippe aviaire. Tout le monde sait que Barry Bonds est dopé à l'os. Il suffit de regarder des portraits de lui avant, de bien les intégrer dans sa psyché à l'aide d'un processus mnémotechnique d'imagerie mentale dont je peux vous faire parvenir la recette si la demande le justifie, puis de le regarder après.

Non mais qu'est-ce qu'il s'en dépense de l'argent pour prouver des évidences.

■ C'est tout un bolide que chauffe Jacques Villeneuve encore cette année.

■ C'est jeudi que commence le tournoi de championnat du basketball universitaire américain. (En fait, il y a un match aujourd'hui mettant aux prises Monmouth et Hampton, mais il ne vise qu'à déterminer la 64^e et dernière équipe à prendre part au tournoi. Ce qui signifie que ça commence un peu aujourd'hui, mais pas vraiment, un peu comme les trois mousquetaires qui n'étaient ni vraiment trois ni vraiment quatre, ou comme le Jazz de l'Utah qui ne veut pas nécessairement dire que ce genre musical s'est développé en Mormonie. De toute façon, vous vous souciez assez peu du collègue Monmouth, situé à West Long Branch, au New Jersey, accaparé que vous êtes par vos téléromans.) Ce tournoi, surnommé «March Madness» même si son dénouement survient au mois d'avril (mais on commence à être habitué aux choses approximatives, n'est-ce pas), suscite aux États-Unis des paris évalués entre 1 et 1,3 milliard \$US, un total férocement approximatif du fait que 90% des sommes sont l'objet de gageures privées, seul l'État du Nevada autorisant le citoyen à se vautrer dans le stupre, la luxure et le jeu (il y a aussi Loto-Québec qui n'est pas trop regardante, mais la société échappe à l'influence outre-frontière sauf en ce qui a trait aux parieurs qu'elle veut recruter). Et ça, mesdames messieurs, c'est plus que le Super Bowl. Plus gros que March Madness, tu entres dans les stats d'obésité morbide.

D'ailleurs, la firme chicagolaise Challenger, Gray & Christmas a calculé il y a deux ans que les entreprises des États-Unis déploreraient un manque à gagner de l'ordre de 1,52 milliard \$US en pertes de productivité — oui oui, un manque à gagner qui s'exprime en pertes; c'est un peu comme une défaite en prolongation qui équivaut à une victoire morale — puisque leurs employés passent un temps fou à organiser des *pools*, à jaser ballon-panier près du bélingraphe ou de la distributrice de chewing-gum et donc à ne pas préparer la proche réunion sur le suivi des orientations de l'approche client.

Mais comment en sont arrivés à ce nombre les gars de Challenger, Gray & Christmas? Je vous l'avais expliqué ici même en janvier 2004, mais je vous sais oublieux, aussi refais-je la démonstration, mais ce sera la dernière fois.

Or donc, Challenger et ses potes ont posé que chaque salarié américain consacrerait en moyenne, pendant les 15 jours ouvrables (y compris Monmouth-Hampton) que durera le tournoi, dix minutes quotidiennement à en causer au boulot. Ils ont ensuite pris le salaire horaire moyen aux États-Unis, 15,56 \$US, et ils l'ont divisé par six pour obtenir la rémunération moyenne pour dix minutes: 2,59 \$US.

Ensuite de quoi, ils ont multiplié ces 2,59 par 39 millions, soit le nombre estimé de salariés qui s'intéressent au tournoi, ce qui, lorsqu'ils ont sorti leur calculatrice au laser à cristaux liquides, leur a donné 101 millions de beaux billets verts de la Fed. Ce qui, à son tour, leur a fourni un joli multiplicande lorsqu'ils se sont apprêtés à déterminer le produit de 101 millions X 15 jours: paf, en plein cela, 1,5 milliard \$US.

Il faut cependant dire que ce résultat, qui ne dit pas grand-chose et ne sert qu'à faire le smatte dans un cocktail dinatoire huppé — «J'te l'dis, un milliard et demi! c'est pas rien, ça! à propos, t'ai-je déjà dit que tu sentais bon? c'est quoi ton parfum? es-tu généralement libre après les heures de bureau? tu pourrais passer à la maison, on regardera du basket et je te préparerai une pizza congelée en te faisant accroître qu'elle vient du restaurant» —, ne comprend pas le temps perdu par les propres employés de Challenger, Gray & Christmas non pas à discuter basket universitaire, mais à faire ce calcul insignifiant. Une chance qu'ici, dans notre économie concurrentielle mondialisée, nous occupons notre temps de travail à des tâches beaucoup plus profitables sur les plans économique et intellectuel, comme la rédaction de cette chronique, par exemple.

Pour ma part, dans le tournoi, j'appuie sentimentalement Kentucky, mais c'est seulement pour des raisons générales de bon poulet frit. Si j'avais un peu de ma colossale fortune à mettre à l'enjeu, je le ferais sur Ohio State puisque j'ai eu l'occasion, récemment, de visiter cet État paradisiaque, mais comme je ne connais personne qui porte la moindre parcelle d'intérêt au basket universitaire, je me contente d'inventer dans ma tête un scénario où je prédis avec exactitude le résultat des 63 matchs (la probabilité est de 1 sur 9 223 372 040 000 000 000), mais tout est permis quand l'on voyage dans sa tête).

La prochaine fois, nous tenterons de comptabiliser les pertes de productivité liées aux discussions à l'ouvrage portant sur *Virginie*.

jdion@ledevoir.com

Kovalev aimerait jouer jusqu'à 50 ans!

FRANÇOIS LEMENU

Alex Kovalev livrait hier soir le 900^e match de sa carrière. L'attaquant du Canadien aimerait en disputer 900 autres. «J'aimerais jouer jusqu'à 50 ans, a-t-il lancé à la blague avant le match qui opposait le Canadien au Lightning de Tampa Bay. Je ne me vois pas quitter le hockey L'été, j'ai des fourmis dans les jambes après deux mois sans hockey. Je me défoule en jouant dans la rue.»

Chris Chelios joue toujours dans la Ligue nationale à l'âge de 44 ans. Peut-être Kovalev parviendra-t-il à l'imiter. «C'est différent pour un défenseur, note le Russe âgé de 33 ans. Mais je me garde en forme avec le vidéo d'entraînement que je vais réaliser cet été.»

Kovalev a été le premier choix des Rangers de New York et le 15^e joueur réclamé au repêchage de 1991, l'année d'Eric Lindros. Le patineur natif de Togliatti est ainsi devenu le premier Soviétique réclamé au premier tour d'une séance de repêchage de la LNH. «Mon rêve était de devenir le premier Russe à remporter la coupe Stanley, raconte-t-il. J'avais déjà une médaille d'or du Championnat du monde de hockey junior et une autre des Jeux olympiques [Albertville en 1992]. A ces Jeux, je suis devenu le deuxième plus jeune joueur de hockey à mériter une médaille d'or.»

Kovalev a réalisé son rêve en 1994 lorsque les Rangers ont enlevé la coupe en battant en finale les Canucks de Vancouver. C'est durant ces séries que Mark Messier a promis la victoire lors du sixième

match contre les Devils du New Jersey.

Mais un des beaux souvenirs de Kovalev demeure son association avec Wayne Gretzky, Mario Lemieux et Mark Messier. «J'ai eu la chance de jouer avec les trois plus grands», dit-il avec fierté.

Une poussée

Kovalev n'est pas étranger à la récente poussée du Canadien. Il a enregistré six buts et récolté huit passes à ses 12 derniers matchs. Durant cette période, le Tricolore a conservé un dossier de 8-1-3.

Kovalev a signé un contrat qui le lie au Canadien jusqu'à la fin de la saison 2008-09. Il sera alors âgé de 36 ans. Parions qu'il ne songera pas encore à la retraite.

Presse canadienne

AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

Avis public

Montréal

ENTRÉE EN VIGUEUR DE RÈGLEMENTS

Avis est donné que le conseil d'agglomération, à son assemblée du 27 janvier 2006, a adopté les règlements suivants:

- RCG 06-001 Règlement autorisant un emprunt de 40 000 000 \$ pour le financement des travaux de réhabilitation des conduites maîtresses d'aqueduc et d'égouts et autres infrastructures souterraines relevant de la compétence du conseil de l'agglomération de Montréal
 - RCG 06-002 Règlement autorisant un emprunt de 40 000 000 \$ pour le financement des travaux de réfection, de reconstruction et de réaménagement de diverses structures routières sur le réseau artériel relevant de la compétence du conseil de l'agglomération de Montréal
 - RCG 06-003 Règlement autorisant un emprunt de 60 000 000 \$ pour le financement du programme de réfection routière sur le réseau artériel relevant de la compétence du conseil de l'agglomération de Montréal
 - RCG 06-004 Règlement autorisant un emprunt de 40 000 000 \$ pour le financement des travaux de protection d'immeubles relevant de la compétence du conseil de l'agglomération de Montréal
 - RCG 06-005 Règlement autorisant un emprunt de 40 000 000 \$ pour le financement des acquisitions de véhicules et leurs équipements relevant de la compétence du conseil de l'agglomération de Montréal
 - RCG 06-006 Règlement autorisant un emprunt de 30 000 000 \$ pour le financement de travaux dans les parcs relevant de la compétence du conseil de l'agglomération de Montréal
 - RCG 06-007 Règlement autorisant un emprunt de 20 000 000 \$ pour le financement des acquisitions de matériel informatique et la fourniture de services professionnels relevant de la compétence du conseil de l'agglomération de Montréal
 - RCG 06-008 Règlement autorisant un emprunt de 40 000 000 \$ à des fins nécessitant une intervention immédiate relevant de la compétence du conseil de l'agglomération de Montréal
 - RCG 06-009 Règlement autorisant un emprunt de 20 000 000 \$ pour le financement des acquisitions d'équipement de bureau, d'outillage et de mobilier urbain relevant de la compétence du conseil de l'agglomération de Montréal
 - RCG 06-017 Règlement autorisant un emprunt de 15 000 000 \$ pour le financement des acquisitions de terrains aux fins de réaliser l'agrandissement de divers parcs relevant de la compétence du conseil de l'agglomération de Montréal
- Ces règlements ont été approuvés par la ministre des Affaires municipales et des Régions le 6 mars 2006.
- Ces règlements entrent en vigueur en date de ce jour et sont disponibles pour consultation durant les heures normales de bureau à la Direction du greffe, 275, rue Notre-Dame Est, Montréal, le 14 mars 2006.
- La greffière de la Ville,
M^{re} Jacqueline Leduc

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE (paragraphe 102(4) de la Loi)

Dans l'affaire de la faillite de CARLINE MICHEL, 2484, RUE CHARBONNEAU, TERREBONNE (QC) J6Y 1J8 «DEBTRICE»

AVIS est par les présentes donné que la faillite de la débitrice est survenue le 7 mars 2006. La première assemblée des créanciers sera tenue le 28 mars 2006, à 9 h 00, au bureau du Syndic, 1102, boulevard Moody, bureau 200, Terrebonne (Qc).

Date à Terrebonne, ce 9^e jour de mars 2006.

Gilles Noisoux, C.I.R.P., Syndic NOISEUX SYNDIC INC., 1102, boul. Moody, Terrebonne (Qc) J6W 3K9

Tél.: (450) 492-0200
1 (866) 492-0200

Noisoux syndic Inc.
Inscrit de la Loi sur l'accès à l'information

Fig. 11

«Bistro 495»
Addition
Balade (2).....14,643
Vin (2).....11,584
Dessert.....4,734
Taxe.....4,624
Sous-total.....35,585
Pourboire.....
Total.....

» Si ceci ressemble à un test de maths, visitez mathscourages.ca ou appelez le 1 800 303-1004.

RAYMOND CHABOT INC., Syndic de l'actif de 9126-1792 Québec Inc.

Louis Langevin, CA, CIRP Responsable de l'actif

1050, boul. Casavant Ouest, bureau 200, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 8B9
Tél.: (450) 774-4300
Télex: (450) 771-0421

RAYMOND CHABOT INC., Syndic de l'actif de 9126-1792 Québec Inc.

Louis Langevin, CA, CIRP Responsable de l'actif

1050, boul. Casavant Ouest, bureau 200, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 8B9
Tél.: (450) 774-4300
Télex: (450) 771-0421

RAYMOND CHABOT INC., Syndic de l'actif de 9126-1792 Québec Inc.

Louis Langevin, CA, CIRP Responsable de l'actif

1050, boul. Casavant Ouest, bureau 200, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 8B9
Tél.: (450) 774-4300
Télex: (450) 771-0421

RAYMOND CHABOT INC., Syndic de l'actif de 9126-1792 Québec Inc.

Louis Langevin, CA, CIRP Responsable de l'actif

1050, boul. Casavant Ouest, bureau 200, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 8B9
Tél.: (450) 774-4300
Télex: (450) 771-0421

RAYMOND CHABOT INC., Syndic de l'actif de 9126-1792 Québec Inc.

Louis Langevin, CA, CIRP Responsable de l'actif

1050, boul. Casavant Ouest, bureau 200, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 8B9
Tél.: (450) 774-4300
Télex: (450) 771-0421

RAYMOND CHABOT INC., Syndic de l'actif de 9126-1792 Québec Inc.

Louis Langevin, CA, CIRP Responsable de l'actif

AVIS

À TOUS NOS ANNONCEURS

Veillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.